infri
Association fribourgeoise des institutions spécialisées
Freiburger Verband der spezialisierten Institutionen

PROCES-VERBAL

Assemblée générale ordinaire d'INFRI
19 juin 2018 à 17.30 h

Adresse du jour : CFPS du Château de Seedorf, route de Seedorf 101, 1757 Noréaz

La liste de présences et le rapport de l'ECAS sont annexés au présent procès-verbal.

1. Accueil et informations de la présidente

La Présidente d'INFRI, Mme Ursula Schneider Schüttel, ouvre l'assemblée générale ordinaire et souhaite la bienvenue aux participant-e-s. Un stylo est offert aux membres présents et aux invités.

Le secrétaire général Olivier Spang est le secrétaire du jour et la secrétaire Jacqueline Portmann fonctionne en tant que scrutatrice. Sont présents les membres équivalant à 42 votes (sur 73). L'ordre du jour est accepté tel que présenté.

La présidente remercie chaleureusement le CFPS pour l'accueil, ainsi que pour l'apéritif d'après-séance.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 juin 2017

Le procès-verbal n'amène pas de remarque.

→ **Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité, avec remerciements pour sa rédaction au secrétaire général.**

3. Rapport annuel 2017

La présidente présente les éléments principaux de ce rapport et de l'année 2017. Plusieurs grands dossiers concernant les institutions pour adultes ont émaillé l'année 2017 et se poursuivent encore aujourd'hui :

- **Réflexions stratégiques à 5 ans** : défense des conditions-cadres, décloisonnements et adaptations des institutions

- **Planification des places en institutions 2018-2020 :** ouverture de 50 places par an

- **Adoption de 3 lois cantonales**
  1. Loi sur la pédagogie spécialisée qui traite des écoles spécialisées ;
  2. Loi sur la personne en situation de handicap qui définit le cadre politique de la mise en œuvre de l'égalité des droits des personnes en situation de handicap et un plan de mesures l'accompagnant ;
  3. Loi sur les institutions (…) qui règle l'organisation et le financement des prestations institutionnelles.

Rapport des commissions permanentes

Chaque président/e présente brièvement son rapport et explique les priorités actuelles de sa commission.

→ Le rapport annuel 2017 est approuvé à l'unanimité.

4. Comptes et bilan 2017, rapport de l'organe de révision

Les comptes et le bilan 2017 (intégrés au rapport annuel 2017) sont présentés par le secrétaire général, avec les commentaires suivants :

- **Exercice stable et équilibré,** perte de 1'370 Fr.
- **Cotisations et contributions CCT** :
  + 4% par rapport aux comptes 2016
- **Reprise AVS 2013-2014** suite au départ de l'ancienne secrétaire générale 33'834 Fr.
- **Pas de dissolution de provision**
- **Engagement hors bilan ;** données 2017 reçues seulement en Mai 2018, retard de la Caisse de Pension : doublement du montant dû en cas de résiliation par INFRI.

La commission des finances a étudié les comptes et le bilan et en recommande l'adoption à l'assemblée.

Le rapport de révision de **Fiducom** est distribué, et M. Schaller recommande l'approbation des comptes.

→ Les comptes et le bilan 2017 sont approuvés à l'unanimité.

5. Budget 2019

Le secrétaire général présente le budget 2019, avec les commentaires suivants :

- Diminution du compte **« Développement stratégique »**
- **Nouveau compte « prestations aux institutions » :** sécurité au travail (prévention/gestion de conflits) et soutien aux absences (type Chaperon rouge). Une nouvelle offre d'INFRI de recours à des personnes de confiance en cas de conflit, pour les institutions qui le souhaitent (sur un modèle semblable à la chambre de commerce, mais avec prise en charge financière)
- Augmentation compte **« honoraires tiers » :** soutien juridique, collaboration avec un avocat conseil
- Pas de prélèvement dans les provisions ; budget équilibré.

La commission des finances a étudié le budget et en recommande l'adoption à l'assemblée.

→ Le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

6. Élection statutaire, nouveau organe de révision

Après six années, le mandat de Fiducom se termine. La présidente remercie chaleureusement M. Herbert Schaller pour son très précieux engagement pour ces six années.

Le comité propose de confier le mandat de révision à Multifiduciaire Fribourg SA, suite à un appel d'offres auprès de 4 sociétés.

→ La fiduciaire Multifiduciaire Fribourg SA est nommée à l'unanimité

7. Divers

Aucun divers n'a été demandé selon les statuts 10 jours avant l'assemblée.

Seulement le rapport du délégué INFRI à l'ECAS, Monsieur David Bonny :

- Les taches de l'ECAS
- Création section Intake (prise en charge plus rapide et coordonnée)
- Changement directeur : M. Robert remplace M. Fedeli.

Le directeur du CFPS Seedorf, M. Jean-Paul Moulin, donne quelques explications sur l'exploitation du site du Château de Seedorf, et la situation du secteur de la formation professionnelle spécialisée.

La présidente remercie très sincèrement le comité, les président-e-s et les directrices et directeurs des institutions, ainsi que tous leurs collaborateurs et collaboratrices pour leur engagement au service des personnes en situation de handicap ou en difficultés.

La présidente remercie tout le monde d'être venu ce soir et clos l'assemblée générale.

Pour terminer, un moment d'échange entre les membres est agrémenté par un apéritif préparé par le CFPS Seedorf.

Le secrétaire général	La Présidente
Olivier Spang	**Ursula Schneider Schüttel**